



Haut Conseil pour l'avenir
de l'assurance maladie

Médecine spécialisée et second recours : éléments statistiques de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

***Avis « Organiser la médecine spécialisée et le second
recours : un chantier prioritaire » - 22 juin 2017
2017***

L'activité libérale des médecins spécialistes :

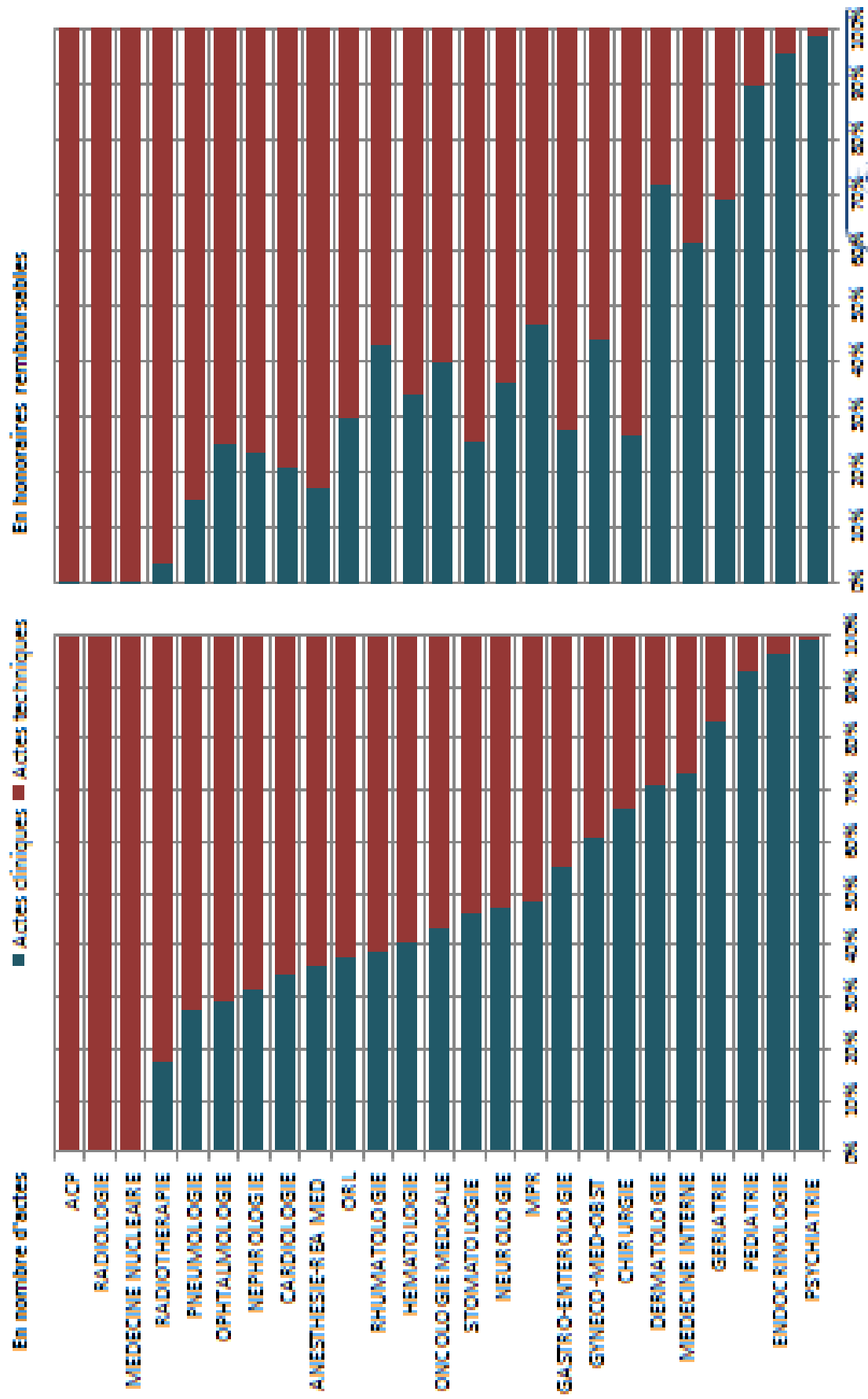
- En 2015, l'ensemble des spécialistes ont réalisé 95,8 M d'actes cliniques et 166,3 M d'actes techniques.
- Pour un montant présenté au remboursement de 3,1 md€ pour les actes cliniques et 8,7 md€ pour les actes techniques.
- Répartition des actes cliniques et techniques pour toutes les spécialités :

	Actes cliniques	Actes techniques
En nombre	36,6 %	63,5 %
En base de remb.	26,2 %	73,8 %

Champ : Ensemble des médecins conventionnés (hors centres de santé), hors chirurgiens dentistes et actes dentaires, prestations perçues pour des soins 2015 liquidés sur 10 mois de liquidation.

Source : DCIR, tous régimes et France entière

Répartition entre actes cliniques et techniques



L'activité externe des praticiens hospitaliers:

- En 2014, l'ensemble des spécialistes ont réalisé 28,3 M d'actes cliniques et 30,0 M d'actes techniques.
- En comparaison, les libéraux réalisent 95,8 M d'actes cliniques et 166,3 d'actes techniques
- Pour un montant présenté au remboursement de 849,0 m€ pour les actes cliniques et 1,3 md€ pour les actes techniques.
- *Point d'attention : le décompte de certains actes (notamment chirurgicaux et d'anesthésie) est différent dans le secteur libéral (actes tarifés individuellement) et dans le secteur public (inclus dans les GHS), cela peut expliquer un partie des écarts constatés*
- Répartition des actes cliniques et techniques pour toutes les spécialités :

	Actes cliniques	Actes techniques
En nombre	48,5 %	51,5 %
En base deremb.	39,2 %	60,8 %

Champ : ACE - 2014
Source : FMSI